

LE PROJET AREMA CHOISI POUR LA RECONFIGURATION DU STADE VELODROME ET DE SES ABORDS

Lors du Conseil municipal de ce jour, la Ville de Marseille a retenu le projet Arema pour la reconfiguration du Stade Vélodrome et de ses abords.

La mise au point du contrat de partenariat est en cours, pour une date prévisionnelle de signature en octobre 2010.

La société AREMA, qui sera créée pour le projet, aura pour actionnaires la Caisse des Dépôts, la Caisse d'Épargne Provence-Alpes-Corse, le FIDEPPP, le fonds Infravia, GFC Construction et EXPRIMM. La présidence sera exercée par un représentant de GFC Construction.

Cette société s'appuie sur l'expertise des cabinets d'architectes SCAU (Maxime Barbier, Bernard Cabannes, Luc Delamain, François Gillard, Michel Macary, Aymeric Zublena) et DIDIER ROGEON ARCHITECTE, architecte associé, qui ont conçu le projet, ainsi que sur les bureaux d'études IOSIS, GARCIA Ingénierie et BETEREM Ingénierie.

Les travaux, menés par GFC Construction (filiale de Bouygues Construction), démarreront au deuxième trimestre 2011 et dureront trois ans, pour une date de livraison prévue en juin 2014.

EXPRIMM (filiale de Bouygues Construction) sera en charge de la maintenance de l'ouvrage et du gros entretien et renouvellement et la société AREMA assurera l'exploitation de l'enceinte (événements hors match) pendant toute la durée du contrat de partenariat (35 ans).

Contact Presse :

Hélène Marliangeas

04 91 00 82 53

06 60 23 51 23

h.marliangeas@gfc-construction.fr